



# LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel  
d'information

*Municipalité de Lac-Édouard*

Volume 16 numéro 9

Septembre 2022

## Mission accomplie : Programmation estivale 2022

*Dans ce numéro :*

Au cours de l'été 2022, le Service de développement économique et forestier (SDÉF) de l'Agglomération de La Tuque, en collaboration avec la Municipalité de Lac-Édouard, a offert, aux entrepreneurs et OBNL intéressés de Lac-Édouard, un support financier afin de leur faciliter l'organisation de diverses activités.

C'est ainsi que plusieurs d'entre eux ont pu offrir à la population de Lac-Édouard l'occasion de se divertir, d'apprendre ou de déguster.

**Voici la liste des activités qui se sont tenues cet été :**



✓ le vendredi 24 juin, au Domaine Lac-Édouard, célébration de la Fête Nationale;



✓ le samedi 2 juillet, visite historique et souper spectacle en plein air à la Seigneurie du Triton;

✓ le samedi 30 juillet, Fête au Parc de la Batiscan.

Organisée par ADELE, près de 200 personnes ont participé aux différentes activités proposées, entre autres un atelier de capteurs de rêves animé par madame Lorraine Hallé.

Mission accomplie : Programmation estivale 2022	1
Des algues bleues (cyanobactéries au lac Édouard	3
Quai municipal, rampe de mise à l'eau	4
Numéros civiques	
Réseau cellulaire à Lac- Édouard	
Matières résiduelles	5
Médecin à Lac-Édouard	
Chronique l'Avertisseur	6
Des nouvelles de votre Coop	7
Coordonnées de la Mairie	8
Taxi La Tuque	



✓ le mercredi 3 août, plusieurs personnes ont pu profiter d'un deuxième atelier de création de capteurs de rêves, animé par Lorraine Hallé (Les Coffrets de Lorraine), au Parc de la Batiscan;



## Mission accomplie : Programmation estivale 2022

✓ le dimanche 4 septembre, sous le Tipi de Lorraine Hallé, initiation à la cueillette des champignons sauvages et par la suite, cueillette en forêt, préparation et dégustation.

Les mines réjouies des participants témoignent de la réussite de cette activité.



Photo : Lorraine Hallé

### Dernière activité de la programmation estivale 2022 :

✓ le dimanche 11 septembre, visite historique et brunch à la Seigneurie du Triton.

*Commentaire de madame Annie Tremblay :*

« Nous avons eu le plaisir d'accueillir 25 personnes pour le brunch de ce dimanche.

*Un bel avant-midi et de beaux échanges sur l'histoire du Triton de sa création jusqu'à aujourd'hui avec plusieurs petites anecdotes rigolotes et intéressantes. Bref une belle activité à refaire ! »*



Au dire des différents organisateurs de ces activités, ce coup de pouce a été plus que profitable. En effet, la participation des citoyennes et des citoyens de Lac-Édouard a été remarquable.

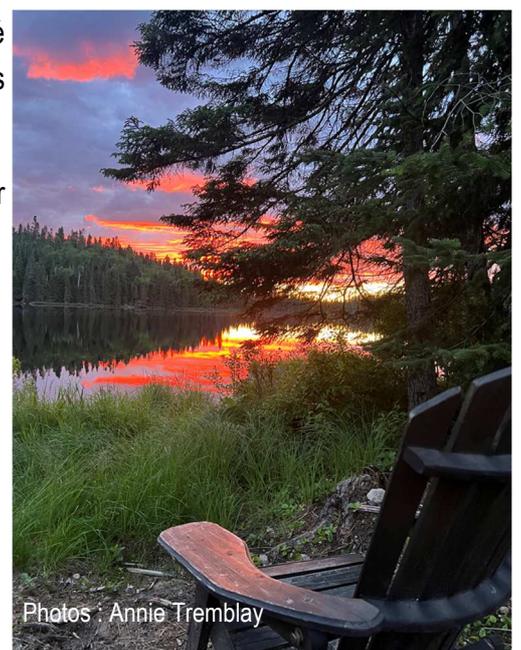
Tous se disent très satisfaits de l'initiative. En espérant pouvoir renouveler ce projet l'an prochain.



Service de développement  
économique et forestier  
LA TUQUE



# Mission accomplie !



Photos : Annie Tremblay

## Des algues bleues (cyanobactéries) au lac Édouard

Qui veut des cyanobactéries au lac Édouard ? Qui veut risquer que ses enfants se baignent au travers de ces algues ?

(Les cyanobactéries sont constituées de cellules pouvant renfermer des poisons appelés toxines cyanobactériennes, qui peuvent avoir un effet sur la santé humaine. Ces toxines peuvent également être toxiques pour les animaux de compagnie).

Plusieurs causes sont responsables du développement de ces algues. Je vous entretiendrai ici d'une qui concerne tous les riverains : l'aménagement de la bande riveraine.

La bande riveraine joue un rôle majeur dans la protection du lac. Au cours des dernières années, plusieurs lacs du Québec ont connu des problèmes de qualité de l'eau, (myriophylles à épis, cyanobactéries, etc.). L'apport supplémentaire de sels minéraux (nutriments) tels l'azote, le fer et plus spécifiquement le phosphore, est responsable d'une dégradation de la qualité de l'eau et d'une accélération de la croissance des organismes photosynthétiques telles les algues, les plantes aquatiques et les cyanobactéries.

Une concentration trop importante de ces organismes contribue au vieillissement prématuré du lac et à son eutrophisation. L'azote et le phosphore proviennent de plusieurs sources : le ruissellement, les engrais, les installations septiques, etc.

La bande riveraine est le dernier rempart des lacs contre ce type de pollution. Elle capte une grande partie des nutriments, dont le phosphore, ce qui limite la croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques dans les lacs; retient les particules fines du sol et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol; offre un milieu de transition entre la faune terrestre et aquatique; offre une protection naturelle contre l'érosion, etc.

La municipalité de Lac-Édouard aime et veut protéger son lac. En y pensant bien, c'est ce qui donne de la valeur à vos propriétés. C'est pourquoi elle s'est dotée d'un règlement protégeant les 25 derniers mètres de votre propriété en direction du lac (votre berge).

De façon générale, dans la bande riveraine, sont interdits toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux y compris le contrôle de la végétation, la tonte de gazon, le débroussaillage et l'abattage d'arbres.

Négliger, endommager ou détruire l'état naturel de la bande riveraine, c'est nuire à la santé du lac et de tous les plaisanciers qui veulent en profiter. Pour l'amour de votre lac et de vos enfants, respectez la bande riveraine.

Pierre Arseneault,  
 Directeur général adjoint,  
 Agent de développement rural,  
 Municipalité de Lac-Édouard



Quelle splendeur, protégeons notre coin de paradis !

Photo : Carl Turner

## Quai municipal, rampe de mise à l'eau

Dans notre numéro de juillet 2022, nous vous annonçons que nous avons reçu du MELCC le certificat d'autorisation nous permettant d'effectuer les travaux de remplacement du quai et de la rampe de mise à l'eau municipaux.

Une fois cette étape franchie, nous devons aller en appel d'offres à l'international puisque ce projet dépasse 100 000 \$. Par la suite, vient l'étape du choix de la meilleure soumission et enfin, les travaux peuvent débuter.

Il y a un hic ! Afin de respecter les règlements de Pêches et Océans Canada, les travaux doivent être terminés avant le 15 septembre.

Ce délai trop court nous oblige à reporter cette réfection au printemps 2023.

Comme vous avez pu le constater pendant l'été, notre quai municipal était en piteux état. Cela était indépendant de notre volonté.

Alors, dès le printemps prochain, nous pourrons démarrer le projet pour remplacer le quai et la rampe de mise à l'eau.

Larry Bernier, maire



## Numéros civiques



Le 12 juillet 2022, le Conseil municipal de Lac-Édouard adoptait le règlement 183-2022 concernant l'affichage des numéros civiques. Ce règlement a pour principal but d'assurer votre sécurité.

En effet, advenant qu'un intervenant (premier répondant, ambulancier, pompier, etc.) doive se rendre à votre résidence pour une urgence, il est primordial qu'il vous trouve rapidement. Comme deuxième objectif, nous voulons faciliter à nos employés la localisation de votre immeuble.

Maintenant que le règlement 183-2022 est en vigueur, vous avez l'obligation d'afficher votre numéro civique, lorsqu'on vous en a attribué un.

Vous pouvez consulter ce règlement sur le site Internet de la Municipalité.

Daniel Bouvier, inspecteur municipal

## Réseau cellulaire à Lac-Édouard

Pour que votre téléphone cellulaire fonctionne à Lac-Édouard (sans être en wi-fi), il faut qu'Amra, l'entreprise qui a mis en place toute l'infrastructure (enfouissement de la fibre optique, érection des deux tours), conclue des ententes avec les autres opérateurs cellulaires (Bell, Rogers, Telus, Vidéotron, etc.).

Hors, la conclusion de ces ententes tardent à se faire. Les raisons invoquées par les autres opérateurs cellulaires sont principalement le manque de main-d'œuvre et l'opération de déploiement de l'Internet à la grandeur du Québec, laquelle mobilise toutes leurs ressources.

De ce fait, la mise en service du réseau cellulaire à Lac-Édouard est retardée à 2023. Un jour, ce sera notre tour...

Larry Bernier, maire



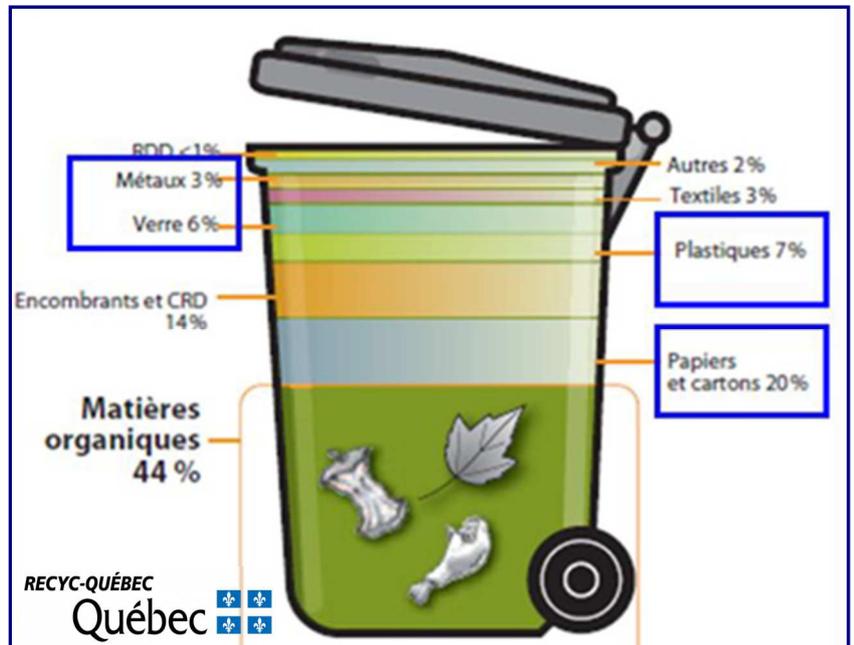
## Matières résiduelles (Ordures, Récupération, Compost)

Les matières résiduelles se composent principalement de trois éléments : les déchets, les matières récupérables et celles qui sont compostables. Il nous en coûte, à tous, 93 195 \$ par année pour la gestion de deux d'entre elles : les ordures et la récupération, soit 10 % du budget total de la municipalité.

### Comment diminuer ces coûts ?

Il faut savoir que les matières végétales sont compostables, elles contiennent plus ou moins 80 % d'eau et constituent environ 44 % du poids total des matières résiduelles.

**Plus on compostera, plus on réduira la facture de gestion de ces matières.**



Dans plusieurs secteurs de la municipalité, (Baie-William Est, Baie-William Ouest, Mairie) il y a des composteurs communautaires mis à la disposition des citoyens, vous pouvez vous en servir. De plus, vous pouvez avoir votre propre composteur à la maison comme c'est le cas pour plusieurs citoyens.

Plus vous composterez, moins il vous en coûtera pour transporter vos déchets à Saint-Étienne-des-Grès.



## Médecin à Lac-Édouard

Nous tenons à remercier le docteur Daniel Angers ainsi que sa conjointe Jacinthe Meunier qui ont pris soin de nos citoyennes et citoyens pendant plusieurs années. Nous leur souhaitons une bonne retraite.

À compter du mois de septembre, la médecin, madame Amélie Sauvé, prendra la relève.

**Prochain rendez-vous à Lac-Édouard,  
le vendredi 30 septembre 2022.**

**Pour faciliter la prise de rendez-vous vous devez téléphoner  
au 819-653-2238 (Mairie) aux heures d'ouverture  
du bureau municipal soit :  
du lundi au jeudi de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.**

À noter, il est obligatoire de prendre un rendez-vous.



Dre Amélie Sauvé

Bienvenue à Lac-Édouard madame Amélie.

## Chronique l'Avertisseur



# Chauffez sans y passer !

Les feux de cheminée sont très souvent dus au manque d'entretien (ramonage) ou à un dégagement non respecté lors de son installation. Les conseils suivants vous aideront à éviter qu'un incendie ne survienne lors d'une période de chauffage.

### Utilisation sécuritaire de votre appareil

- ✓ Faites installer l'appareil de chauffage ainsi que la cheminée par un professionnel.
- ✓ Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil. Sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps.
- ✓ Utilisez du bois de qualité et bien sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- ✓ Brûlez du bois fendu en bûches de petites tailles. Elles brûleront plus proprement.
- ✓ Faites brûler peu de bûches à la fois.
- ✓ Faites entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et causant moins de fumée.
- ✓ Évitez d'utiliser les bûches ou additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 % à 90 %.
- ✓ Évitez de mettre les vêtements ou autres matériaux inflammables sur le foyer ou près de celui-ci.

### Entreposage des cendres

- ✓ Disposez des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé.
- ✓ Conservez-les dehors, loin de tous les matériaux combustibles (plancher de bois, bac de poubelle ou revêtement extérieur combustible), car elles peuvent rester chaudes au moins une semaine et facilement enflammer votre résidence.



### Protection des résidents



- ✓ Installez un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone.
- ✓ Installez un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, incluant le sous-sol et vérifiez leur fonctionnement. Attention : Ils ont une durée de vie utile de 10 ans, après cette période, il faut remplacer les appareils.
- ✓ Possédez un extincteur portatif fonctionnel d'une capacité minimale 2A-10B : C.



N'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819-523-9797 pour obtenir des renseignements supplémentaires, bonne saison de chauffage !

## Des nouvelles de votre Coop

### Prix au Magasin général



Depuis quelque temps, plusieurs d'entre vous s'interrogent sur le prix élevé de certains produits offerts à la Coop. Voici quelques explications qui justifient cet état de fait :

1. **L'inflation** a fait grimper les prix partout, y compris à Lac-Édouard.

#### 2. La bière

Depuis un certain temps, la compagnie Labatt ne livre plus sa bière à la Coop. **Nous avons donc dû trouver de nombreux bénévoles pour transporter la bière Labatt à Lac-Édouard.**



Pour fin de comparaison, voici les prix chez Costco :

- ▶ Costco, pack de 60 : 1,53 \$/canette (le plus bas du marché)
- ▶ Coop : 1,74 \$/canette, écart de 0,21 \$ avec Costco

#### 3. L'essence



Notre réservoir d'essence contient 30 000 litres. Le volume de vente d'essence n'étant pas très élevé, beaucoup de temps s'écoule avant que nous placions une nouvelle commande. Cette situation a comme conséquence que si nous suivons les prix à la baisse, nous vendrions notre essence à perte.

Voici un exemple :

- Prix achat : 2,04 \$/litre
- Prix de vente : 2,24 \$/litre, soit un profit brut de 10 %.

Si le prix de vente de l'essence baisse à 1,89 \$/l et que notre réservoir n'est pas encore vide (dû au faible volume de vente), en suivant le prix du marché, nous perdons 0,15 \$ à chaque litre vendu

(achat : 2,04 \$/l - 1,89 \$/l = 0,15 \$/l).

**Bonne nouvelle, à compter du 1<sup>er</sup> septembre nous avons reçu une nouvelle livraison d'essence et nous pouvons ajuster notre prix à 1,78 \$/litre.**

Soyez assurés que nous continuerons à vous servir avec toute l'attention et la gentillesse que vous méritez. Continuons d'encourager notre Coop ! Achetons à notre Magasin général.

Linda Castaneda Gauthier, gérante

**En 2021, la Coop a fait un profit net de 476 \$** (chiffre d'affaires de 933 127 \$) et ce, après avoir été subventionnée à hauteur de 44 724 \$ par différents organismes.

Le déficit d'exploitation était de 44 248 \$ (avant les subventions). Vous comprendrez facilement que la Coop ne peut se permettre de vendre à perte.

Déjà, quelques bénévoles nous offrent leur aide (transport de la bière, rédaction des commandes, réception des commandes, déneigement des toitures, diverses réparations, etc.) ce qui contribue à baisser nos coûts d'exploitation.

Si certains d'entre vous avez des disponibilités ou si vous avez de bonnes idées afin que nos prix baissent, prière de communiquer avec nous.

Linda Castaneda Gauthier, gérante, au 819-653-2222.

## *Municipalité de Lac-Édouard*

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238  
Courriel : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

Heures d'ouverture du bureau municipal  
Lundi au jeudi :  
9 h à 12 h et 13 h à 16 h  
**Vendredi : Fermé**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)

**Rédaction et mise en page du Tour du Lac :**  
Larry Bernier  
Rollande Lecours  
Courriel : [bernier.lecours@icloud.com](mailto:bernier.lecours@icloud.com)

### **DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE**

Madame Mélanie Dagenais  
Directrice générale et greffière-trésorière  
(819) 680-0779 / Courriel : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

### **PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE**

Daniel Bouvier, Inspecteur municipal  
(819) 653-2138 / Courriel : [inspection@lacedouard.ca](mailto:inspection@lacedouard.ca)

### **CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative  
(819) 653-2238 / Courriel : [agente@lacedouard.ca](mailto:agente@lacedouard.ca)

### **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT**

Monsieur Pierre Arseneault (819) 653-2438  
Courriel : [pierre.arseneault@lacedouard.ca](mailto:pierre.arseneault@lacedouard.ca)

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

Monsieur Jean-François Lessard  
Responsable des eaux usées et eau potable  
(819) 653-2238 / Courriel : [jean-francois.lessard@lacedouard.ca](mailto:jean-francois.lessard@lacedouard.ca)

### **ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la prochaine assemblée régulière :  
Le mardi 11 octobre 2022 à 17 h  
Bienvenue à toutes et à tous !



Si vous avez besoin d'un transport en taxi, 24 h/7 jours,  
voici les coordonnées de Taxi La Tuque :  
819-523-2525 ou 819-676-6327